

Projet éducatif

Des Valeurs

Des valeurs centrées sur le collectif :

- La laïcité ;
- La solidarité ;
- La citoyenneté.

Des valeurs centrées sur l'enfant

- La responsabilité ;
- Le respect de soi ;
- Le respect des autres et de son environnement.

Des finalités

- L'épanouissement de l'enfant dans le respect de ses propres rythmes ;
- L'acquisition de l'autonomie ;
- La construction de la participation active des enfants et des jeunes.

Des objectifs partagés

- *Développer une offre de loisirs adaptée, à la dimension du territoire et aux besoins des familles, qui s'appuie sur les réseaux municipaux et associatifs existants :*
 - ✓ Rendre lisible l'offre existante d'activités, sportives, culturelles ;
 - ✓ Créer les interactions entre les différentes associations existantes ;
 - ✓ Offrir un accueil éducatif de qualité qui prenne en compte le potentiel du territoire ;
 - ✓ Favoriser l'accès de tous les enfants et des jeunes aux différentes formes d'accueil et de loisirs, en portant une attention particulière aux publics les plus fragilisés ;
 - ✓ Accompagner les enfants, les jeunes, les familles vers l'offre socio-éducative, sportive et culturelle.
- *Renforcer les cohérences entre les activités dans et hors temps scolaires tout en reconnaissant la complémentarité entre les différentes approches de l'éducation des enfants et des jeunes par les différents acteurs.*

- ✓ Favoriser la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant et renforcer les coopérations éducatives (penser et créer les liaisons entre les différentes structures ayant en charge l'accueil des enfants et des jeunes) ;
 - ✓ Favoriser l'implication des parents dans les structures existantes.
- *Accompagner chaque enfant pour un apprentissage progressif de l'autonomie*
- ✓ Créer les conditions du choix ;
 - ✓ Développer l'apprentissage du « vivre ensemble » et de la solidarité en favorisant le brassage culturel, générationnel et géographique ;
 - ✓ Favoriser la prise de responsabilités et l'investissement de l'enfant et du jeune dans la vie de la cité.

Des Moyens mis en place

- Des locaux adaptés et dédiés à l'action enfance ;
- Une équipe qualifiée ;
- Un projet pédagogique ;
- La mise en place d'une commission enfance pour suivre et évaluer l'action conduite ;
- Des partenariats avec les communes voisines, la communauté de communes, les associations locales, les établissements scolaires, les établissements d'accueil de personnes âgées ;
- Des partenariats institutionnels avec la CAF ;
- Des horaires d'ouverture des accueils adaptés en fonction des attentes des familles ;
- Une prise en compte des enfants à besoins spécifiques ;
- Des tarifs en adéquation avec les revenus des familles ;
- Une information régulière sur les services proposés délivrée aux familles ;
- Un règlement intérieur.